

La rentabilité



FICHE ÉLEVAGE

Gaec Vert de lait

- 69 ha tout en herbe • 47 vaches croisées
- 190 000 l de lait bio • 4 200 l/vache en monotraite pour 270 jours de lactation
- 1,2 UGB/SFP chargement corrigé
- Vêlages groupés entre le 1^{er} mars et le 15 avril
- 2,4 UMO dont 0,4 salariée
- Empreinte carbone nette de 0,36 kg eqCO₂/l lait corrigé (avec 0,47 stockage carbone)

Dans les Côtes-d'Armor, Franck Le Breton et Maud Cloarec ont opéré un virage à 180 degrés. Ils produisent désormais, en système tout herbe, 190 000 litres de lait bio avec des vêlages groupés de printemps, en monotraite et sans aucun achat d'aliment.

« 80 000 euros de revenu pour 40 heures de travail hebdomadaires à deux »

Quand Franck Le Breton a repris en 2012, à 23 ans, la ferme de ses parents, un diplômé d'ingénieur en poche, son projet d'installation était très classique : 350 000 litres de lait conventionnel, 69 hectares de maïs/céréales/herbe, des vaches à 7 500 litres. Le projet prévoyait la construction d'une stabulation à logettes de 50 places avec racleurs, salle de traite et nurserie. Un investissement de 350 000 euros qui a fait grimper le coût de l'installation à 600 000 euros. « Mes parents travaient en étable entravée, les veaux et les taurillons étaient à l'attache. Ils pensaient ne

pas avoir de successeur et avaient réduit le troupeau à 18 vaches », raconte le jeune éleveur. Pendant deux ans et demi, le temps que la stabulation soit mise en route en juillet 2014, Franck a continué à travailler dans ces conditions. « Le troupeau est monté rapidement à 35 vaches. Je travaillais 70 heures par semaine et mon père retraité 30 heures ! Le bâtiment nous a fait gagner une trentaine d'heures », souligne-t-il. Le système était bien maîtrisé avec des achats d'intrants optimisés. Il dégagait un bon EBE, mais pas de trésorerie avec des annuités de 55 000 euros à rembourser. « Nous vivions avec mon salaire d'animatrice au Cedapa[®]. On

Le Haut-Corlay



Franck, 34 ans, et Maud, 36 ans, et leurs trois enfants, Arthur, Hugo et Margaux, fin février. « Notre système nous permet de prendre six semaines de vacances par an. »

©A. Conté

capitalisait, c'était notre choix », ajoute sa compagne Maud Cloarec.

ARRÊTER DE PRODUIRE EN HIVER

Aujourd'hui, leur situation a radicalement changé. Maud s'est installée en 2017. Ils fournissent, en moyenne sur l'année, et à eux deux, quarante heures de travail par semaine. En 2022, l'exploitation a dégagé 80 000 euros de trésorerie pour un produit de 156 000 euros. Le système a été complètement repensé. Le pâturage a la priorité absolue. Les 69 hectares sont tout en herbe. Les 47 vaches vêlent toutes au printemps, du 1^{er} mars à mi-avril. Elles produisent 4 200 litres de



Fin février ne restaient dans le bâtiment que les vaches qui devaient vêler en avril. Les logettes sont chargées avec du carbonate de calcium.



Le Gaec a commencé les croisements laitiers dès 2013. Depuis, une douzaine de races ont été utilisées pour les inséminations des vaches.

©A. Conté



La salle de traite, une 2x5 épi 30° équipée d'un plancher mobile, est fermée du 20 décembre au 1^{er} mars.

©A. Conté

lait bio en monotraite intégrale. La salle de traite est fermée pendant deux mois. Aucun aliment n'est acheté en dehors du sel et des minéraux.

« Tout est parti en 2013 du témoignage d'un éleveur lors d'une journée organisée par le Cedapa, explique Franck et Maud. Avec seulement 35 hectares d'herbe et 30 vaches en vêlages groupés de printemps, cet élevage permettait de bien vivre à deux en dégageant 70 000 euros d'EBE. Cela nous a fait réfléchir. » Ils ont alors participé à d'autres journées, vu d'autres exploitations dans le Finistère et en Irlande.

« Nous avons compris pourquoi ces élevages étaient extrêmement rentables : ils produisent le lait au moment où il coûte le moins cher à produire. Cela paraît tout simple mais c'était une révolution pour nous. » Cette rentabilité allait de pair avec une organisation du travail extrêmement rigoureuse. « Elle permettait d'avoir beaucoup de pauses dans l'année. C'est ce qui m'a convaincue », ajoute Maud, qui n'est pas d'origine agricole. Le changement de système a nécessité une remise en question rapide. Entre 2013 et 2016, toutes les surfaces sont passées en

prairies. « Le parcellaire est bien groupé avec 58 hectares autour du bâtiment et 10 hectares à trois kilomètres. Ils ont été semés avec des ray-grass anglais diploïdes très tardifs et des trèfles blancs intermédiaires et nains, avec l'idée de ne plus les retourner, précise Franck. Parallèlement, nous avons commencé à faire du croisement avec diverses races. »

QUATRE ANS POUR GROUPE LES VÊLAGES

La décision de faire vêler toutes les vaches en même temps au printemps a été prise dès 2014, avec l'objectif de fermer la salle

de traite du 20 décembre au 20 février. La première fermeture a eu lieu en décembre 2016. « Cela s'est fait sur trois ans. Nous avons des vêlages toute l'année. Il a fallu décaler progressivement des vaches et en réformer. En 2015, il restait 15 vaches à vêler en octobre-novembre, elles ont fait une lactation de 18 mois. » Pendant cette phase de transition qui s'accompagnait d'un croît de cheptel, toutes les génisses ont été gardées et inséminées sur une période de deux mois. La moyenne d'étable était descendue à 5 500 litres. « En allant vers un système de plus en plus

TOUT EST COHÉRENT

François LERAY, animateur au Cedapa



« Le système tout herbe du Gaec Vert de lait est particulièrement économe et 100 % autonome en alimentation. Un travail important a été mené pour réduire toutes les charges, pas seulement le coût alimentaire, avec par exemple la revente de matériels. La moyenne d'étable à 4 200 litres peut paraître faible, mais

en monotraite, pendant seulement 270 jours de lactation moyens, sans aucun apport d'aliment autre que l'herbe pâturée et un peu de foin, c'est une performance. Celle-ci exige une bonne technicité notamment sur la gestion de l'herbe. L'élevage se distingue aussi par de bons produits avec des taux très élevés et des

réformes bien valorisées. Franck et Maud ont vraiment creusé tous les aspects de leur système : tout est cohérent. Pour des jeunes non issus du milieu agricole, il est plus facile de s'installer dans ce type de système. »

LA RENTABILITÉ DU GAEC VERT DE LAIT

Résultats économiques du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Produits	156 241 €	Charges	51 659 €
Bovins lait	120 054 €	Charges opérationnelles	10 672 €
dont vente lait	87 698 €	dont frais d'élevage	4 464 €
vente animaux	33 663 €	frais véto	2 728 €
dont 13 réformes	18 000 €	achat de litières	420 €
28 veaux	4 977 €	sel-minéraux	270 €
6 génisses finies bio	8 371 €	travaux par tiers	2 190 €
variation d'inventaire	- 2 700 €		
aide bovine laitière	1 393 €		
		Charges de structure hors amort. et frais financiers	41 588 €
Surface fourragère	18 429 €	dont MSA + salaires	16 118 €
dont vente de foin	4 977 €	fermages	7 208 €
MAEC système	13 452 €	matériel	4 773 €
Aides découplées	17 622 €	bât. et installations	2 483 €
Non affectable	136 €	autre charges	11 006 €
EBE : 104 582 euros			
Approche comptable		Approche trésorerie	
Amortissements	31 612 €	Annuités et frais fin. CT	22 424 €
Frais financiers LMT et CT	3 128 €	Frais financiers CT	8 192 €
Résultat courant	69 842 €	Résultat disponible	81 966 €

Source : Denis Follet - réseau Inosys - chambre d'agriculture de Bretagne

CHARGES OPÉRATIONNELLES

PRODUIT

6%

EBE HORS MO SALARIÉE

PRODUIT

71%

ANNUITÉS

EBE

21%

● Avec une production de 190 000 l de lait et des vaches à 4 200 l, le Gaec Vert de lait parvient en 2022 à dégager 2,25 Smic/UMO de trésorerie, tout en rémunérant un mi-temps salarié.

● Les charges opérationnelles sont compressées au maximum : aucun achat de semences, phytos, engrais, ni d'aliments. Le coût alimentaire (récolte incluse) est limité à 24 €/1 000 l. L'exploitation a une autonomie alimentaire de 100 %.

● Le lait est bien valorisé grâce à des taux exceptionnels (TB 46,4 g/l ; TP 36,4 g/l) en partie dus à la monotraite. Le Gaec dégage également un bon produit viande avec des réformes à 298 kg carcasse et la vente de génisses croisées.

● La marge brute représente 95 % du produit net (hors aide) ; elle s'élève à 128 400 € soit 2 822 € par vache.

LA RENTABILITÉ DE L'ATELIER LAITIER

Résultats technico-économiques du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

	Exploitant	Référence ⁽¹⁾
UMD lait	2,4	2,6
Lait produit	190 200 l	643 000 l
Lait vendu	178 800 l	618 800 l
Lait par vache	4 180 l	6 535 l
TB - TP (g/l)	46,4 - 37	42,1 - 33
Réformes (13)	1 385 €	
Veaux (28)	178 €	
Génisses 24-30 mois (6)	1 395 €	
Coût alim. récolte incluse	14 €/1 000 l	
Marge brute	643 €/1 000 l	434 €/1 000 l

Principaux produits et charges aux 1000 litres vendus

	Exploitant	Référence ⁽¹⁾
Prix du lait	431 €	479 €
Produit viande	168 €	57 €
Autres produits	34 €	7 €
Aides	182 €	102 €
Coût alimentaire	2 € ⁽²⁾	71 €
Frais d'élevage	43 €	46 €
Frais divers de gestion	46 €	41 €
Mécanisation	39 €	129 €
Bâtiments	202 €	76 €
Foncier et capital	64 €	52 €
Travail	492 €	181 €

(1) Systèmes bio, réseau Inosys Ouest, 20 élevages, en 2021 ; (2) Sel et minéraux ; (3) Salaire et rémunération exploitants à 2 Smic

	Approche comptable	Approche trésorerie
Amortissements	177 €/1 000 l	108 €/1 000 l
Prix de revient	504 €/1 000 l	430 €/1 000 l
Rémunération permise	1,84 Smic/UMO	2,9 Smic/UMO

	Approche comptable	Approche trésorerie
Annuités lait	125 €/1 000 l	95 €/1 000 l
Prix de fonctionnement	433 €/1 000 l	407 €/1 000 l
Trésorerie permise	2,25 Smic/UMO	3,3 Smic/UMO

Source : Denis Follet - réseau Inosys - chambre d'agriculture de Bretagne

EN MONOTRAITE INTÉGRALE DEPUIS 2022

Le passage à la monotraite a été progressif. En 2020, la traite du soir a été supprimée à partir du 1^{er} août après les pics de lactation. En 2021, à partir du 1^{er} mai et en 2022 dès le vêlage. « Avec de la monotraite toute l'année, notre volume de lait a diminué en 2022 de 23 % par rapport à 2019, mais nous n'avons perdu que 10 % de notre chiffre d'affaires. Les taux ont augmenté de 1,5 en TP et 2,5 en

TB », constatent Franck et Maud. Viennent s'ajouter les économies d'eau, d'électricité, d'usure des manchons et de temps de travail. La monotraite a eu aussi un impact sur la reproduction : toutes les multipares sont pleines en 2022. Les réformes ont gagné deux tiers de classe. « Nous ne prenons pas de risque financier avec la monotraite : il est toujours possible de faire marche arrière. »

à 20 jours d'herbe d'avance », « 35 jours de temps de retour au printemps... » Les éleveurs font le tour des parcelles une fois par semaine pour mesurer la hauteur d'herbe sur pied. « S'il y a trop d'herbe, nous débrayons une parcelle. Débrayer ne veut pas dire forcément faucher. Nous faisons aussi des stocks d'herbe sur pied dès juin en 45-60 jours pour l'été. » Le logiciel Herb'avenir les aide à piloter le pâturage finement : « il convertit les hauteurs d'herbe mesurées à l'herbomètre en jours d'avance et permet de faire des prévisions en simulant différents scénarios ».

Le Gaec récolte fin mai sur 10 hectares « une petite coupe de super qualité donnée aux vaches pendant la lactation », et en juin 15 hectares de foin « le plus dur possible pour les tarées ». Il est complètement autonome en fourrages grâce au bas niveau de chargement de 1,2 UGB/

vfrage à 4 mois. Ils sont élevés sur une parcelle proche et rentrés la nuit jusque fin avril. Les génisses sevrées sont dehors toute l'année et conduites en pâturage tournant simplifié, avec six paddocks par classe d'âge. « Un avantage des vêlages groupés est d'avoir des lots très homogènes. »

La reproduction est la principale cause de réforme. Le taux de réussite des vaches en première IA avoisine 70 %. Les génisses (mises au taureau) vêlent à 24 mois. Vaches et génisses sont échographiées en septembre. « Notre but est de faire vieillir nos vaches. Le taux de réforme est de 18 %. Il peut encore être amélioré, cela nous permettrait d'élever plus de génisses viande. »

OBSERVER ET MESURER LA POUSSÉ DE L'HERBE

Les vaches sont elles aussi en pâturage tournant simplifié sur 18 parcelles. Le passage de 25 ares à 100 ares par vache s'est fait progressivement. « Nous nous sommes formés et avons créé petit à petit nos repères comme « arrêter de donner du stock



L'élevage a besoin de très peu de stocks de foin : 250 roundballers. Cette année, il en reste 70 d'avance. ©A. Conté

porte une grande attention aux inséminations. « Nous commençons à noter les chaleurs début avril, soit deux cycles avant le début des inséminations au 25 mai », soulignent Franck et Maud. Dans la laiterie, un tableau où les vaches sont classées par semaine de vêlage facilite le suivi. « Nous gardons vingt veaux : les douze premières génisses laitières à naître, deux mâles, ainsi que six veaux croisés viande (Blanc bleu ou charolais) car nous avons une surface à valoriser », détaille Maud. Les autres sont vendus à 15 jours. Les veaux reçoivent 6 litres de lait en deux repas en biberon collectif jusqu'à 2 mois, puis un seul repas jusqu'au se-

... herbager, nous produisons le même volume de lait avec dix vaches de plus mais la marge s'améliorait », constatent-ils. Maud a quitté son poste d'animatrice en juillet 2016 pour s'installer en Gaec avec Franck pour un coût de 45 000 euros. « Ce qui a créé le deuxième revenu, c'est la suppression totale des charges de tourteau, phytos, engrais et semences, affirme-t-elle. Nous avons fait le calcul à partir de la comptabilité de 2012-2013 : en additionnant ces quatre postes, on arrivait à un total de 70 000 euros ! » La vente des matériels devenus inutiles (tracteur de tête, herse, semoir, chisel, charrue) a permis d'apporter 50 000 euros de trésorerie. La décision de passer en bio, prise aussi en 2016, est « venue un peu comme la cerise sur le gâteau. Il ne restait pas grand-chose à faire ».

MAÎTRISER LA REPRODUCTION, UN POINT ESSENTIEL

Pour réussir en vêlages groupés de printemps, deux piliers doivent être maîtrisés : la reproduction et l'herbe. Le Gaec Vert de lait

ha SFP. Le risque climatique est bien maîtrisé. Le Gaec dispose de stocks de sécurité (70 roundballers en 2023). Il vend habituellement l'équivalent de 12 hectares en foin qui servent de tampon. « En 2021, nous n'avions plus de stocks de sécurité : nous les avons reconstitués avec une première coupe sur ces hectares », explique Franck.

Une dernière étape a été franchie en 2020, en embauchant une salariée à mi-temps. « Dans l'absolu, nous n'avons pas besoin d'un mi-temps supplémentaire. Mais nous voulons pouvoir partir en vacances au moins six semaines par an, argumentent-ils. Nous voulons passer du temps avec nos trois enfants. »

Franck et Maud sont allés jusqu'au bout de leur système très extensif. Un système, ils en sont bien conscients, « qui ne correspond pas à tout le monde mais qui nous convient bien : nous n'aimons pas faire du tracteur et ne voulons plus utiliser de produits phyto... »

Annick Conté

(1) Centre d'étude pour un développement agricole plus autonome.



Se faire confiance et oser